

ISLANDE

L'Islande s'est diversifiée depuis dix ans dans les services de diffusion du savoir en complément des secteurs basés sur les ressources, pêche et aluminium en particulier. Le tourisme a aussi connu une croissance rapide. La crise financière de 2008 a durement affecté l'économie et le secteur STI n'a pas fini de se rétablir. La nouvelle politique scientifique et technologique (2014-16), qui coïncide avec l'arrivée aux affaires du nouveau gouvernement, est axée sur les ressources humaines et le recrutement, la coopération et l'efficacité, la croissance et la création de valeur, l'impact et le suivi. Un plan d'action a été lancé.

Enjeu 1 : Améliorer les ressources humaines, les compétences et le renforcement des capacités. Selon les normes OCDE, les résultats en sciences des élèves de 15 ans et les taux de réussite au niveau doctoral en sciences et techniques sont relativement faibles (partie 1^v, ^w). La nouvelle politique scientifique et technologique privilégie l'enseignement doctoral, le financement des jeunes chercheurs et l'accroissement du nombre de diplômés dans ces filières. Le Fonds de recherche islandais pour étudiants des cycles supérieurs a fusionné avec le Fonds de recherche islandais en 2013, et leur capacité de financement de l'enseignement doctoral et de la formation postdoctorale a été augmentée. L'initiative GERT (Renforcement de l'enseignement des sciences naturelles et de la technologie), un partenariat public-privé lancé en 2012 – État, autorités locales et fédérations syndicales –, vise à intéresser les jeunes à ce domaine. Un livre blanc sur les réformes de l'enseignement, qui paraîtra à l'été 2014, recommandera une restructuration pour un accès plus précoce à l'enseignement supérieur.

Enjeu 2 : Améliorer la rentabilité et l'impact de la science. Le transfert de technologie est soutenu en amont par de solides liens science-industrie sous forme de subventions et contrats de recherche (partie 1^o), mais les universités et les EPR ne brevètent pas leurs résultats de recherche. L'Islande accorde une haute priorité au progrès de la coopération entre EES, EPR et entreprises pour améliorer la rentabilité du système et la qualité de sa production.

Enjeu 3 : Encourager l'innovation d'entreprise, et soutenir l'entrepreneuriat et les PME. Si la DIRDE est passée de 1.42 % du PIB en 2009 à 1.38 % en 2011, l'Islande reste au niveau de la médiane OCDE pour l'intensité en R-D des entreprises et

la production technologique et autre (partie 1^d, ^f, ^g). La R-D d'entreprise se concentre sur les services à forte intensité de savoir et l'industrie de haute technologie. Les aides concurrentielles et les incitations fiscales sont les instruments les plus importants pour stimuler la R-D et l'innovation des entreprises (partie 2). Un récent dispositif d'incitation rembourse aux entreprises 20 % de leurs coûts de R-D sous forme de réduction d'impôt. Il représentait au total 4 millions USD (540 millions ISK) en 2011 et 8 millions USD (1.1 milliard ISK) en 2014.

Enjeu 4 : Renforcer la capacité et les infrastructures de la R-D publique. L'Islande a une base scientifique solide. Le ratio dépenses publiques de R-D sur PIB, et les publications dans les revues influentes la placent en tête de l'OCDE (partie 1^a, ^c). Cependant, les universités et les EPR subissent de sévères coupes budgétaires depuis le début de la crise. Leurs dépenses en recherche sont passées de 1.39 % du PIB en 2009 à 1.06 % en 2011. La nouvelle politique STI doit porter la part du financement concurrentiel dans le financement total des STI, de 20 % actuellement, à 27 % en 2016 et utiliser davantage les indicateurs de performance pour l'allocation du financement global. Outre l'incitation fiscale existante, l'Islande prépare de nouveaux programmes pour l'investissement dans les PME. Le ratio financement des universités-PIB devrait atteindre la moyenne nordique en 2020. Un Fonds Infrastructure, créé en 2013 pour les infrastructures de recherche, reprend et élargit le rôle de l'ancien Fonds Équipement. Un groupe de travail sur les infrastructures de recherche sera créé en 2014 sous l'égide du Conseil de la politique scientifique et technologique pour réviser la feuille de route.

Le système STI de l'Islande en bref

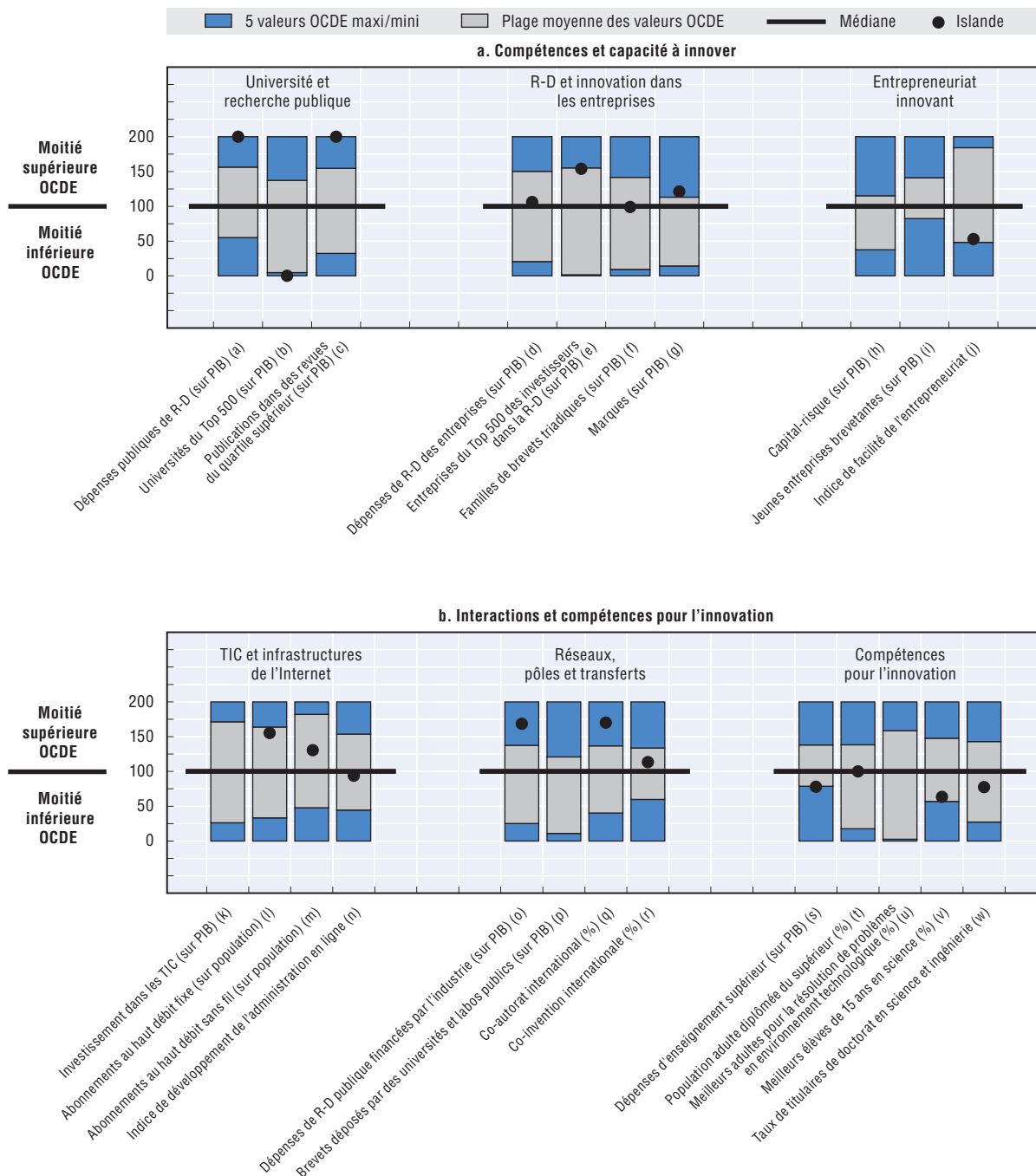
Gouvernance des politiques STI : L'évaluation et le suivi de performance sont des aspects clés du nouveau cadre de la politique scientifique et technologique. L'Islande veut améliorer l'évaluation de la science et de l'innovation en développant un système global de suivi des résultats et en affinant les statistiques de l'industrie liées à la recherche, aux exportations, à la création de valeur et à l'innovation. Une évaluation internationale du système STI est en cours ; les résultats sont attendus pour l'automne 2014.

Chiffres clés, 2013

Productivité économique et environnementale	ISL	OCDE	Dépenses intérieures brutes de R-D	ISL	OCDE
Productivité du travail			DIRD		
PIB par heure ouvrée en USD PPA, 2013	43.4	47.7	En million USD en PPA, 2012	318	1 107 398
(taux de croissance annuel, 2008-13)	(+0.6)	(+0.8)	En % du total OCDE, 2012	0.0	100
Productivité environnementale			Intensité et croissance de la DIRD		
PIB par émission unitaire de CO ₂ en USD, 2011	5.9	3.0	En % du PIB, 2012	2.61	2.40
(taux de croissance annuel, 2007-11)	(+4.3)	(+1.8)	(taux de croissance annuel, 2007-12)	(-2.5)	(+2.0)
Demande verte			DIRD à financement public		
RNN par émission unitaire de CO ₂ en USD, 2011	0.0	3.0	En % du PIB, 2011	1.08	0.77
(taux de croissance annuel, 2007-11)	n.a.	(+1.6)	(taux de croissance annuel, 2007-11)	(-0.9)	(+2.8)

Graphique 9.26. La science et l'innovation en Islande

Partie 1. Performance comparée des systèmes nationaux de science et d'innovation, 2014



Note : Indice de performance normalisé par rapport aux valeurs médianes observées dans la zone de l'OCDE (médiane de l'indice = 100).

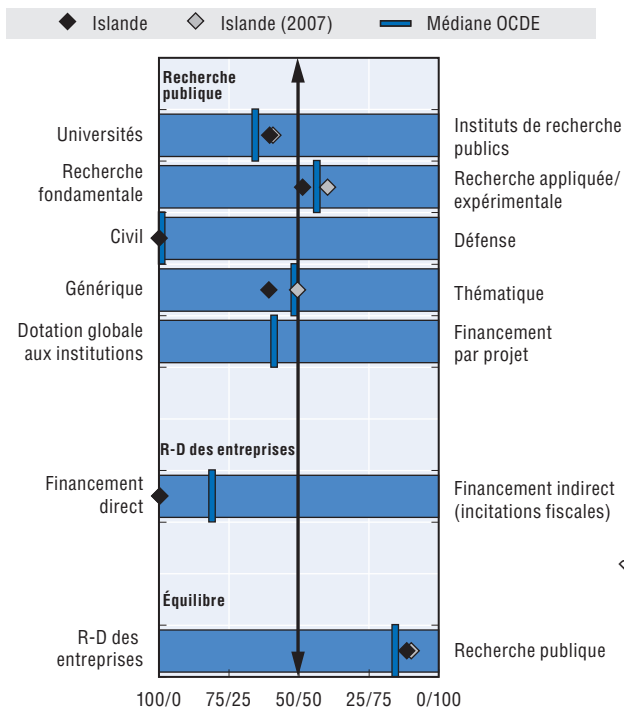
Nouveaux défis : Malgré un net ralentissement économique, la productivité verte de l'Islande a progressé presque deux fois plus vite que dans l'ensemble de l'OCDE sur 2007-11. L'Islande aspire à devenir un chef de file de l'économie verte, et plus particulièrement dans la salubrité de l'environnement naturel, l'utilisation durable de l'énergie et la sensibilisation à la durabilité. L'initiative Économie verte a été lancée en 2012. Elle fait du secteur public un modèle pour l'économie verte. Le concept de développement durable a été intégré dans les missions statutaires des organismes publics et les pratiques écologiques de passation de marché sont encouragées, l'objectif étant d'atteindre 50 % d'appels d'offres nationaux « verts » en 2015 et 80 % en 2020. Des incitations économiques sont assurées par le biais du Fonds concurrentiel vert, du Fonds Capital-risque vert et du Act on incentives for initial investments in Iceland (programme d'incitations à l'investissement initial en Islande) à l'attention des investisseurs étrangers.

Entrepreneuriat innovant : L'Islande offre un environnement réglementaire et administratif moins propice à l'entrepreneuriat que la médiane OCDE (partie 1^l). La bureaucratie et des barrières à l'entrée dans les industries de réseau et les transports entravent la concurrence sur le marché des produits. Par ailleurs, l'accès des entreprises au capital et à l'emprunt est rendu difficile par d'importantes réformes du secteur financier destinées à réduire le risque de non-paiement, par un assainissement budgétaire en profondeur visant à réduire la dette publique, et par les contrôles des capitaux mis en place à la suite de la grave fuite de capitaux survenue durant la crise. Depuis quelque temps, les responsables politiques se soucient de renforcer le financement en fonds propres et d'améliorer l'environnement boursier pour que le marché réponde aux besoins des entreprises en croissance. En 2013, un groupe de travail a été chargé de réfléchir à des incitations fiscales pour les individus qui achètent des actions de petites sociétés en croissance. De façon générale, l'aide publique à l'innovation est de nature générique, et les instruments ciblés, comme les centres pour startups, sont peu nombreux.

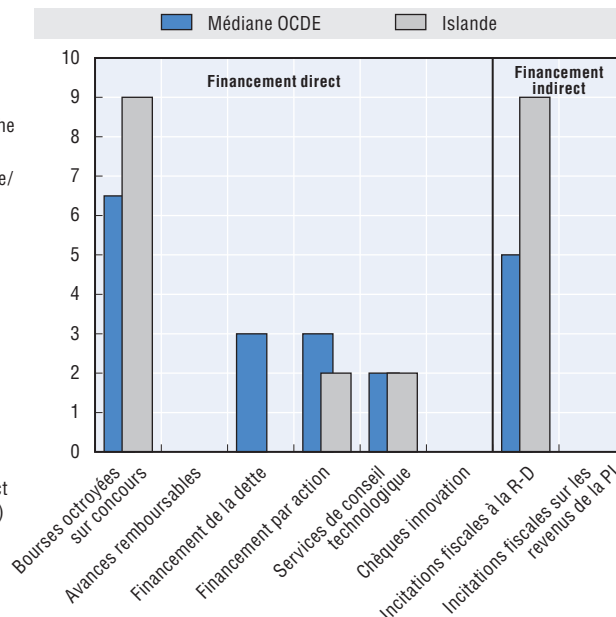
Pôles d'activité et spécialisation intelligente : La procédure de passation de marchés publics, Better service for less, a été mise en place en 2011 en coopération avec l'industrie pour une période de trois ans, avec un budget annuel de 4.5 millions USD (600 millions ISK). Ce projet est axé sur la santé, l'éducation, et les questions d'énergie et d'environnement. Les pôles d'activité sont devenus un élément important de la politique islandaise, comme en témoigne notamment le pôle d'activités maritime. Des discussions sont engagées pour la création d'un pôle aluminium.

Mondialisation : En raison de sa petite taille et de son isolement, l'Islande ne possède pas de grandes universités qui attireraient les talents et les actifs intellectuels (partie 1^b). Néanmoins, l'Université d'Islande est classée parmi les 300 premières universités du monde dans le palmarès du Times, et le nombre de grandes sociétés investisseuses en R-D est élevé par rapport au PIB (partie 1^e). Les infrastructures des TIC sont bien développées et l'Islande est bien intégrée aux réseaux universitaires mondiaux : 69 % de ses articles scientifiques sont produits en collaboration avec des auteurs étrangers (partie 1^{b, m, q}). L'intégration du secteur des entreprises est moins satisfaisante, comme l'indiquent les statistiques de co-brevetage (partie 1^l), mais elle reste au-dessus de la médiane OCDE. Par ailleurs, alors que l'Islande faisait auparavant l'objet d'importants investissements internationaux dans les sciences et technologies, le financement étranger de la R-D a chuté au début de la crise, de 12.1 % à 5.4 % de la DIRDE entre 2009 et 2011, mais s'est maintenu à 8-9 % de la dépense publique de R-D. L'Islande a annoncé un meilleur soutien aux demandes de financement extérieur, aux plans national et international, et à la participation renforcée aux programmes étrangers. Une aide sera aussi accordée aux entreprises qui cherchent des marchés à l'étranger. À plus long terme, la compétitivité de l'Islande pour la main d'œuvre qualifiée et pour la progression de la collaboration internationale aux infrastructures de recherche devrait être un sujet de préoccupation des responsables politiques.

Partie 2. Allocation du soutien public à la R-D et l'innovation, par secteur, type et mode de financement, 2012



Partie 3. Principaux instrument de financement public de la R-D des entreprises, 2014



Note : Les informations sur les politiques sont tirées des réponses des pays au questionnaire préparatoire des éditions 2012 et 2014 des *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie* de l'OCDE. Les réponses de l'Islande sont disponibles dans la base de données des *Perspectives*, édition 2014, accessible à l'adresse suivante : <http://qdd.oecd.org/Table.aspx?Query=2A685F33-225F-4379-8825-42BE3649F63D>.

Source : Voir le guide du lecteur et l'annexe méthodologique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933306988>



Extrait de :

OECD Science, Technology and Industry Outlook 2014

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_outlook-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Islande », dans *OECD Science, Technology and Industry Outlook 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_outlook-2014-53-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.